

AVIS RELATIF A LA PUBLICATION DES DELAIS DE PAIEMENT DES ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLICS

-31 juillet 2026-

Le Ministère de l'Economie et des Finances a publié, le **31 juillet 2026**, les délais moyens de paiement déclarés par les Etablissements et Entreprises Publics concernant **le mois de juin 2026** et ce, au niveau de la rubrique de l'Observatoire des Délais de Paiement sur le portail dudit Ministère.

Cette publication à caractère trimestriel s'inscrit dans le cadre de la démarche progressive engagée par le Ministère de l'Économie et des Finances depuis la première publication réalisée le 31 octobre 2019, conformément aux dispositions de la Circulaire n°1632/19/DEPP du 21 juin 2019 relative au renforcement et à l'accélération des mesures visant l'amélioration des délais de paiement des EEP.

Ainsi, la moyenne des délais de paiement déclarés par l'ensemble des Etablissements et Entreprises Publics a atteint **35,6 jours au titre du mois de juin 2026**.